

Malgré une météo qui n'a pas voulu être clément, les stagiaires qui ont eu le bonheur de participer à ce stage initié par la Fédération Française de Parachutisme, en partenariat avec l'ASM Omnisports, ont quitté l'aérodrome de Vichy-Charmeil avec des étoiles plein les yeux. Un peu frustrés de n'avoir pu effectuer qu'un saut, ils ont commencé à poser l'ébauche d'un nouveau stage pour poursuivre ce rêve d'Icare.

« Leur bonheur, leur envie de pratiquer à nos côtés, s'inscrit dans la démarche actuelle de la Fédération » explique Jean-Michel Poulet, Directeur Technique National de la FFP, « démarche totalement novatrice au niveau européen, voire mondial. Notre Présidente, Marie-Claude Feydeau, et l'ensemble de son bureau, veulent :

1. Augmenter le nombre de moniteurs tandem et diplômés CQH (Certificat de Qualification Handisport). Ce certificat va d'ailleurs être déployé collaborativement entre la Fédération Française Handisports et la FFP et divisé en deux temps : une formation médicale (déjà existante à la FFH et commune à tous les sports) et une formation spécifique liée au parachutisme.
2. Cette augmentation du nombre de moniteurs contribuera à répondre au mieux et augmenter le nombre de participants handicapés.
3. Faire évoluer le matériel, entre autres en améliorant la protection à l'atterrissage,....

A moyen/long terme, la FFP tient à organiser des handi-compétitions parachutistes, adaptées aux pathologies et selon les niveaux. La France, première nation mondiale parachutiste, se veut toujours novatrice dans ce sport. La Fédération de Parachutisme se devait donc d'initier et de porter un projet empreint des valeurs d'entraide, de confiance et d'ouverture qui lui sont propres. Offrir à des pratiquants handicapés, ayant une bonne connaissance de l'activité tandem, de se mesurer à d'autres et aborder la compétition était un enjeu européen, voire mondial, qui a sensibilisé la FFP. Un premier test aura lieu les 27 et 28 octobre 2013 à l'EPCOL d'Orléans. A ce jour, une dizaine de participants se sont manifestés. Cette compétition amicale portera sur une discipline : la Voltige en tandem. Un règlement spécifique a été établi avec pour ambition, s'il y a un réel engouement pour cette rencontre, d'avoir ensuite un Championnat de France handipara dédié.

Pour Bernard Nicolas, Président de l'équipe des juges français de parachutisme qui vient d'arriver sur la drop zone de Vichy Charmeil, « ce projet porte encore le message de la volonté fédérale de s'investir et d'innover pour ses pratiquants ». Le règlement de Handi Voltige a été bâti en prenant en compte les contraintes liées aux pathologies. « En Voltige traditionnelle, 4 figures, tirées au sort (2 tours 360°, 1 salto, 2 tours 360°, 1 salto), doivent être exécutées dans un minimum de temps avec le moins de pénalités commises par erreur dans l'exécution de la figure. Dans le cadre de la Handi Voltige, le compétiteur est en tandem. La première contrainte est la neutralité totale, en chute, du porteur. Le saut est intégralement effectué sous le regard d'un vidéoman. La vidéo est ensuite jugée par un collègue de juges FFP spécialisés en Précision d'Atterrissage/Voltige. Les candidats doivent effectuer 2 tours 360°, à plat, tirés au sort avant l'avionnage ».

Sur les 56^{es} Championnats de France, ils seront 29 juges, toutes disciplines confondues (sauf le Canopy Piloting) présents pour juger près de 4000 sauts et 300 compétiteurs venus des quatre coins de l'hexagone. Un tiers de ces juges ont une qualification internationale dans les 4 collèges. La Commission des juges étant une commission fédérale obligatoire, bien que bénévoles, ils sont scrupuleusement soucieux de l'application des textes fédéraux et consacrent plusieurs journées par an à la formation, l'autoformation et le jugement sur les compétitions. Bernard Nicolas évoque d'ailleurs avec fierté « le recrutement et la formation de trois nouveaux jeunes femmes juges en Précision d'Atterrissage/Voltige, une en Vol Relatif, une en Voile Contact et une, Amélie Tirman (ancienne athlète de Haut Niveau, multichampionne du monde et responsable actuelle du Canopy Piloting fédéral), en Vol Relatif ».

Les compétitions, essentielles pour permettre aux pratiquants de graduer leur évolution, ne peuvent exister que grâce aux organisateurs et aux juges. La reconnaissance internationale des juges français, dont certains sont formateurs des juges au niveau international comme en Voile Contact, est un atout complémentaire garantissant l'impartialité et la rigueur des jugements effectués. « Mais il est essentiel que le vivier se maintienne dans les années à venir pour que ce niveau soit toujours identique et reconnu. C'est pour cela, par exemple, que parmi nos 29 juges, nous avons 2 Sud Africains, Claire King et Dirk Venter, concepteurs du système de jugement InTime que nous utilisons depuis 2 ans. Ils ont choisi de venir (à leurs frais) juger les Championnats de France à nos côtés pour constater de l'efficacité de leur système sur une grande compétition, au sein de la Fédération la plus titrée au monde dans le milieu du parachutisme. Mais aussi pour en poursuivre l'amélioration. Une belle reconnaissance pour tous les parachutistes français » conclut Bernard Nicolas.